



ALLIANCE LUXEMBOURGEOISE DES
STRUCTURES PROFESSIONNELLES
DE LA MUSIQUE

**RAPPORT D'ACTIVITES
ET
RAPPORT FINANCIER
2022**

Contents

1. Forme juridique et mission.....	3
2. Gestion.....	4
2.1 Conseil d'administration.....	4
2.2 Personnel	5
2.3 Siège.....	5
3. Membres.....	5
4. Collèges.....	7
5. Activités.....	8
5.1 Réunions.....	8
5.2 Autres activités	8
5.3 Identité visuelle	8
5.4 Les Collèges.....	9
5.4.1 Stages.....	9
5.4.2 Festivals/Promoters.....	10
5.4.3 Performers.....	11
5.4.4 Creators.....	13
5.4.5 Supporting Professions.....	14
6. Situation financière et bilan 2022.....	16

1. Forme juridique et mission

L'Alliance luxembourgeoise des structures professionnelles de la musique (en abrégé « L'Alliance Musicale ») est une association sans but lucratif enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés du Luxembourg sous le numéro F13290. L'ASBL a été fondée le 03 juin 2021.

L'association a pour objet:

- > de rassembler, de représenter et de défendre les intérêts communs des
 - lieux, salles et organisateurs de concerts du Grand-Duché du Luxembourg à caractère professionnel,
 - chœurs, orchestres et ensembles musicaux luxembourgeois à caractère professionnel,
 - professionnels et aspirants professionnels de la scène musicale du Luxembourg,
 - à une échelle nationale, européenne et internationale ;
- > de favoriser les échanges et les collaborations entre les différentes structures professionnelles du secteur musical ;
- > de constituer un observatoire, un lieu de réflexions ainsi qu'un lieu de rencontres entre les membres et à ce titre, d'instaurer une dynamique d'échanges professionnels propice à la naissance et à la communication d'idées, de revendications et d'actions communes au secteur luxembourgeois de la musique ;
- > d'être un catalyseur de la professionnalisation du secteur musical ;
- > d'être l'interlocutrice des institutions privées ou publiques, étatiques et communales, dédiées à des objectifs similaires, et de contribuer à la réflexion et à l'effort de celles-ci pour faire évoluer les politiques culturelles ;
- > de prendre, par ailleurs, toutes initiatives pour promouvoir le secteur musical du Luxembourg avec tous les différents styles musicaux (notamment recherche de nouveaux publics et actions de sensibilisation).

2. Gestion

2.1 Conseil d'administration



Le Conseil d'administration est composé des cinq responsables des collèges, de trois membres librement élus par l'assemblée générale et du président directement élu par l'assemblée générale.

Carl Adalsteinsson	Président	CAPE Ettelbruck
Luka Heindrichs	Vice-Président et responsable du collège Festivals/Promoters	Café-Concert De Gudde Wëllen
Michel Welter	Trésorier	A-Promotions / Den Atelier
Arend Herold	Secrétaire	INECC Luxembourg
Maxime Bender	Responsable du collège Stages	Trifolion Echternach
Florence Martin	Responsable du collège Performers	United Instruments of Lucilin
Marc Nickts	Responsable du collège Creators	SACEM Luxembourg
Damiano Picci	Responsable du collège Supporting Professions	Foqus
Frank Rippinger	Membre	e-Lake Echternach

Le Conseil d'administration s'est réuni dix fois en 2022 :

12 janvier, 9 février, 16 mars, 20 avril, 18 mai, 13 juillet, 26 septembre, 12 octobre, 16 novembre, 14 décembre.

2.2 Personnel

En 2022, l'ASBL n'employait pas de personnel. Toutes les tâches ont été assumées par les membres du Conseil d'administration.

2.3 Sièg

Le sièg de l'ASBL se trouve chez notre membre A-Promotions à Luxembourg-Hollerich :

52, rue de Hollerich | L-1740 Luxembourg

3. Membres

En 2022, l'ASBL comptait 51 membres adhérents et 2 observateurs. Deux nouveaux membres ont rejoint l'association : L'ASBL Itinerantes et l'ASBL Artistes en herbes.

Le Club créatif pour Jeunes actifs a résilié son adhésion.

Nom	Forme juridique
A-Promotions	s.à r.l.
Bluebird Music	a.s.b.l.
CAPE-Centre des Arts Pluriels Ettelbruck	a.s.b.l.
Centre de Musiques Amplifiées	établissement public
De Gudde Wëllen / BLJ	s.à r.l.
Etablissement public Salle de Concerts Grande-Duchesse Joséphine-Charlotte	établissement public
Fédération Luxembourgeoise des Auteurs et Compositeurs (FLAC)	a.s.b.l.
FOQUS	s.à r.l.
Institut Européen de Chant Choral (INECC) Luxembourg	a.s.b.l.
KONEKTIS ENTERTAINMENT	s.à r.l.-s
Mayfex / G-Minor Records	s.à r.l.
Performers	s.à r.l.-s

Rapport d'activités et rapport financier 2022

SACEM Luxembourg	s.c.
Trifolion Echternach	a.s.b.l.
United Instruments of Lucilin	a.s.b.l.
Ville de Dudelange - Service culturel / Centre culturel opderschmelz	service communal
Ancien Cinema	a.s.b.l.
Waltzing Parke Productions	s.à r.l.
Melting Pot	a.s.b.l.
Centre Culturel Mamer	a.s.b.l.
Administration communale de Mamer	Service culturel communal
Orchestre National de Jazz Luxembourg	a.s.b.l.
Centre culturel régional Aalt Stadhaus	Service culturel communal
Ensemble Ars Nova Lux	a.s.b.l.
Orchestre de Chambre du Luxembourg	a.s.b.l.
Luxembourg Music Publishers	asbl
Orchestre National des Jeunes du Luxembourg	a.s.b.l.
Solistes Européens Luxembourg	a.s.b.l.
Rotondes	a.s.b.l.
F.F.D. s.à r.l. - Beast	s.à r.l.
Artemandoline	a.s.b.l.
Estro Armonico	a.s.b.l.
e-Lake	a.s.b.l.
Les Amis de l'Orgue	a.s.b.l.
Kammerata Luxembourg	a.s.b.l.
Unison Studios	s.à r.l.
Coopérations	a.s.b.l.
Lagerkultur	a.s.b.l.
Centre Culturel de Rencontre Abbaye de Neumünster	Etablissement public
Two Steps Twice	s.à r.l.-s
De Läbbel	a.s.b.l.
Club créatif pour Jeunes actifs	a.s.b.l.
RMVA	a.s.b.l.
Trust in Talent	a.s.b.l.
Tint	s.à r.l.-s
LOA	s.à r.l.
Kolibri	a.s.b.l.
Ville de Differdange, 1535° Creative Hub/Sonotron	Service culturel communal
Les Francofolies Esch/Alzette	a.s.b.l.
Ville de Luxembourg, Service Espace public, fêtes et marchés	Service culturel communal
Shadows' Night	a.s.b.l.
Artistes en herbe	a.s.b.l.
Itinerantes	a.s.b.l.

4. Collèges

Une partie du travail de l'association est réalisée au sein des collèges, qui sont regroupés par thème. La mission de ces collèges est de refléter les besoins, les souhaits et les idées de tous les groupes de membres dans le travail de l'association. Cinq collèges garantissent que tous les groupes de membres sont représentés au Conseil d'administration :

- > Stages (Scènes)
- > Festivals/Promoters (Festivals/Organisateurs)
- > Performers (Interprètes)
- > Creators (Créateurs)
- > Supporting Professions (Métiers de la Musique)

Les collèges sont représentés par un.e responsable élu.e par les membres du collège. Le/la responsable est d'office membre du Conseil d'administration où il/elle présente les intérêts et questions de son collège.

Les collèges se sont réunis 12 fois en 2022.



Plénière Rockhal, janvier 2023

5. Activités

5.1 Réunions

- > 1 Assemblée générale ordinaire
- > 10 réunions du Conseil d'administration
- > 12 réunions des collègues
- > 3 réunions du groupe de travail du CA pour préparer la plénière à la Rockhal en janvier 2023
- > 1 réunion concernant la Charte de déontologie du Ministère de la Culture
- > 1 visite guidée du site 1535° Creative Hub à Differdange
- > 1 réunion avec la Confédération Luxembourgeoise du Commerce (CLC)
- > 1 réunion avec la Chambre du Commerce / House of Entrepreneurship

5.2 Autres activités

- > Participation d'une délégation aux rencontres professionnelles « New Deal 2022 » à la Philharmonie de Paris
- > Présentation-conférence sur les « Écosystèmes musicaux internationaux : Luxembourg »
- > Réaction aux « Lëtzebuenger Musekspräisser »

5.3 Identité visuelle

En 2021, un logo a été rapidement développé et un site web provisoire a été mis en place. A partir de la mi-2022, le Conseil d'administration a commencé à compléter l'identité visuelle. Le logo devait être revu, un brand design avec différentes couleurs et une typographie clairement définie devaient être créés et un nouveau site web devait être commandé. En raison d'un processus de sélection de plusieurs mois avec plusieurs agences de publicité, le nouveau design définitif n'a pu être présenté qu'au début de l'année 2023 lors de l'assemblée générale.

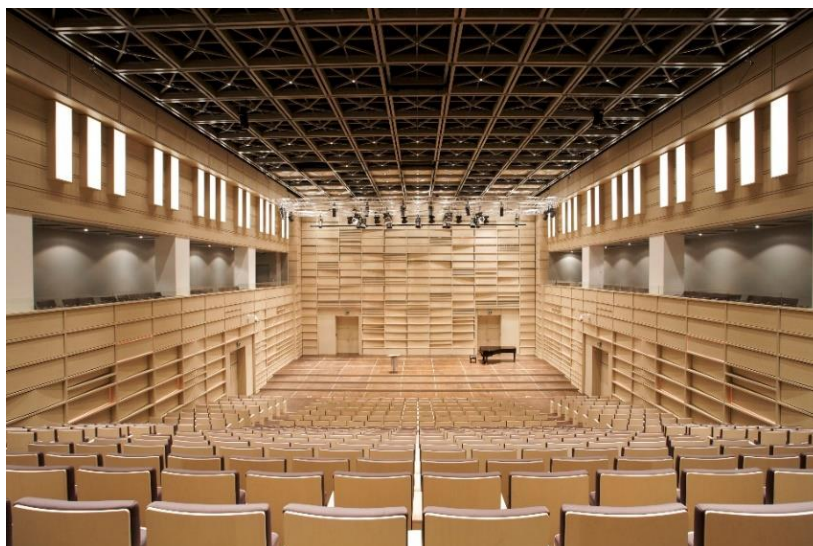


5.4 Les Collèges

Voici, en résumé, les comptes-rendus des activités des cinq collèges en 2022.

5.4.1 Stages

Responsable : Maxime Bender



TRIFOLION – Atrium (Echternach)_©Roland Wehking, Pfadfinder

- > 3 réunions en 2022
- > En raison de la pandémie (Covid), au début de l'année, on était encore occupé par des questions liées aux précautions sanitaires, aux jauges, reports de concerts, réservations etc.
- > Mise en place, en coopération avec le collège festivals/organismes, d'un calendrier des événements principaux de la saison
- > Discussions sur des formations éventuelles pour nos membres
- > Après la pandémie: discussions et observations autour du public; certains genres de musique liés à une fréquentation plus haute, nouvelles créations moins connues difficiles à vendre – comment peut-on intéresser le public par de nouvelles découvertes?
- > Année 2022 très chargée en raison des reports d'événements des mois précédents; comment contrôler l'excès de ces événements?
- > Difficulté liée à la vente de carnets d'abonnements
- > Plus grand investissement au niveau du marketingExplosion de prix pour cause de l'inflation, ce qui rend une discussion autour des prix d'entrée de plus en plus urgente
- > Revendications: indexification des conventions, plan quinquennal financier pour garantir une certaine stabilité
- > Discussion sur une coopération plus poussée avec le volet de l'éducation
- > Discussion sur le lancement d'une campagne autour des métiers du secteur de la musique

5.4.2 Festivals/Promoters

Responsable : Luka Heindrichs



e-Lake ©Pierre Weber

Réunions 17.10.2022 et 20.03.2023

- > Avant tout échange et partages d'expérience
- > Plusieurs nouveaux membres en 2023
- > Pas encore trouvé le bon rythme pour les réunions et le travail en groupe
- > Développement calendrier et annuaire à usage des membres
- > Plusieurs idées sans avoir pu considérablement avancer, faute de temps:
 - Guide de l'organisateur
 - Groupe de travail assurances et responsabilités de l'organisateur
- > Revendication politique en vue des élections:

Pour soutenir les initiatives des organisateurs de festivals et promouvoir la culture à travers des rassemblements en plein air, le cadre légal ainsi que les procédures et la longévité des accords, accordés par exemple par le MDDI, doivent être remodelés, avec les acteurs culturels, pour passer d'une approche prohibitive et binaire à une approche plus sensée et raisonnée.

5.4.3 Performers

Responsable : Florence Martin



Artemandoline ©Andreas Lander

2 réunions / discussions

- > 10 mars
- > 12 juillet

Discussions et résultats

1ère discussion

au sujet des avantages et inconvénients de la forme juridique ASBL

Suivi d'un échange sur les attentes de chacun en terme d'intérêts communs (liste afin de déterminer ensuite quel pourrait être un axe d'action court terme, moyen terme etc...). Sont cités entre autres les questions de partage de données sur les différentes structures, annuaire pour savoir qui est qui, rémunération, sensibilisation du public.

>> la proposition de réaliser un annuaire est retenue bien que le temps manque pour le concrétiser. C'est un objectif pour 2023!

2ème discussion

directement axée sur le charte de déontologie mise en place par le ministère de la Culture. L'Alliance Musicale a souhaité offrir (avant l'entrée en application de la charte) une plateforme de discussion pour partager les questionnements de chaque membre et tenter de trouver des réponses ensemble.

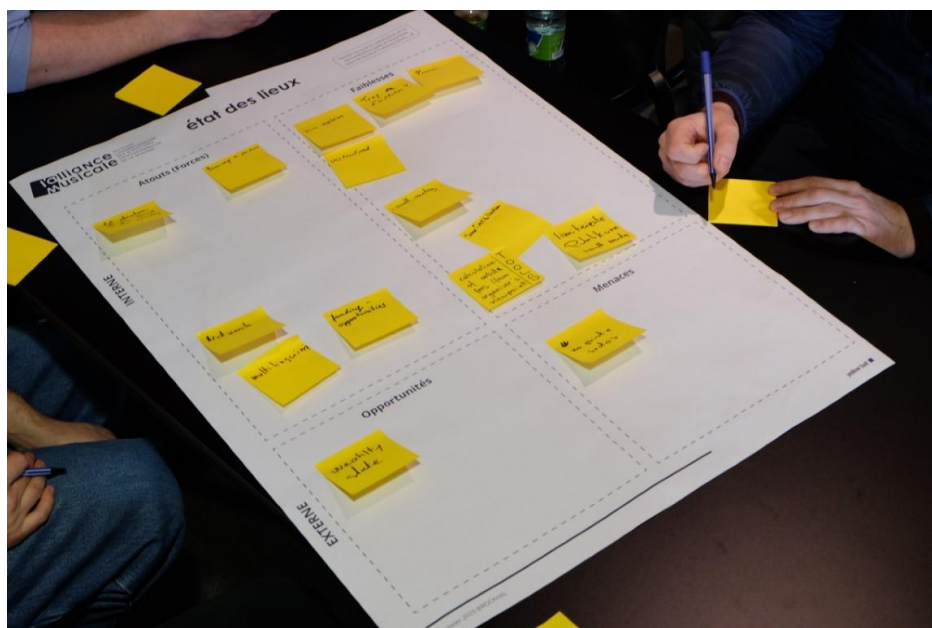
>> Le sujet de la rémunération juste et équitable semble préoccupant pour certains membres, il est décidé que ce sujet remontera au CA pour voir quelle action mener - il s'en

suit que l'assemblée plénière de janvier fut justement construite (atelier participatif) autour du thème "Money Glory", visant une ouverture de la discussion entre tous les acteurs musicaux du pays.

3ème discussion

plus générale faisant le bilan chez chacun de la situation de l'activité post-covid. Sont évoquées les questions de changement d'habitudes du public (abonnements, comportement selon le type de programme) et de possible communication plus proche du public. Redonner la plus-value de la performance live, même dans le domaine classique.

>> A l'issue de la discussion la proposition pour élargir l'horizon de proposer des réunions inter-collège sur des thèmes précis, ou d'une manière générale un "merge" (test) avec le collège des creators, est discutée et retenue par tous les membres présents.



Plénière Rockhal, janvier 2023

5.4.4 Creators

Responsable : Marc Nickts



Photo: Sacem Luxembourg

- > La charte déontologique a reçu un avis positif de la part des créateurs, qui saluent la valorisation économique de la création dans la budgétisation des différents projets dans les établissements soutenus par le ministre de la Culture.
- > Nous avons échangé sur la nécessité de collaborer davantage entre les collègues, car certaines thématiques telles que la rémunération touchent les professionnels de plusieurs collègues. Notre objectif est de construire des ponts (Bridges, Créer des ponts, Brückenbauen).
- > Nous voulons établir une sorte d'organigramme de l'industrie et des aides disponibles pour les différents acteurs, afin de faciliter l'accès aux ressources.
- > Nous proposons de cerner les liens entre les acteurs privés dans les différents collègues, afin de favoriser les synergies et les collaborations.
- > Nous voulons regrouper les aides et faire du lobbying pour les métiers de la musique auprès des ministères, afin de mieux soutenir les professionnels du secteur.
- > Nous avons discuté des élections de 2023 et de l'importance de celles-ci
- > Nous avons salué l'action réussie de la plénière mais constaté une sous-représentation des artistes
- > Nous avons également envisagé des fusions avec le collège des performers, en motivant ces derniers à créer leur propre groupe fédérateur. Nous avons souligné que de nombreux créateurs dans les musiques actuelles sont à la fois créateurs et interprètes, et vice versa.

- > Nous avons mis en avant le know-how et les ressources locales pour les valoriser auprès d'autres industries.
- > Nous avons également décidé de démarcher des utilisateurs potentiels tels que les agences de communication et les producteurs de films pour collaborer davantage avec les créateurs et créatrices du Luxembourg (synch rights).

5.4.5 Supporting Professions

Responsable : Damiano Picci



Photo: Unison Studios

- > Nous avons discuté de l'artiste de demain et de ses besoins
- > Nous avons envisagé la possibilité de fusionner avec un autre collègue pour mieux soutenir les artistes
- > Nous avons élaboré trois budgets différents pour montrer combien d'argent un artiste dans le domaine de la musique a réellement besoin
- > À ce propos, nous avons calculé combien d'argent un artiste dépense réellement par an et l'avons comparé à notre budget idéal
- > Nous avons réalisé qu'un artiste dépense beaucoup d'argent, souvent plus qu'il n'en gagne
- > Lors des réunions mensuelles, nous avons constaté qu'il n'y a pas assez de professionnels dans les domaines du management, agent et du label. En général, notre collègue n'a pas connu de croissance

- > Nous en concluons que ce n'est pas parce que l'Alliance Musicale n'a pas fait assez de publicité, mais plutôt parce qu'il y a trop peu d'acteurs au Luxembourg
- > Nous avons essayé de comprendre pourquoi cela se produit et nous avons remarqué qu'il n'y a pas de volonté politique pour promouvoir les supporting professions au Luxembourg. Il n'y a ni programmes de financement, ni présentation / promotion de ce secteur professionnel dans les écoles
- > Suite à ces réflexions, nous avons commencé à mener des recherches à l'étranger
- > Quels sont les programmes de financement disponibles ? Comment sont soutenues les professions de soutien ? Quels sont les programmes de financement en Europe pour le secteur des professions de soutien ?
- > Lors de ces recherches, nous avons remarqué que la principale différence réside dans le fait que les marchés sont beaucoup plus grands, existent depuis beaucoup plus longtemps mais aussi bénéficient de subventions intéressantes
- > Notre secteur a besoin d'un coup de pouce, il doit devenir une initiative politique où nous essayons de former du personnel hautement qualifié ou d'attirer des talents de l'étranger pour les supporting professions. Le Luxembourg est en réalité un excellent lieu pour mener des activités internationales. Cela aiderait au nation branding et créerait de nouveaux revenus
- > La pénurie générale de personnel dans le domaine de la musique et le courage de se professionnaliser entravent fortement le développement des professions de soutien
- > Au cours des dernières réunions, nous avons préparé un PowerPoint que nous avons présenté au comité
- > Dans ce PowerPoint, nous comparons les subventions du secteur de la musique à d'autres domaines, tels que la danse et le cinéma
- > Nous avons constaté qu'il existe de nombreuses différences, ce qui est normal, et que nous, au sein du collège des supporting professions, aurions également besoin de certaines aides existantes dans d'autres domaines tels que la danse et le cinéma
- > Lors de plusieurs réunions, nous avons également élaboré des demandes très concrètes que nous souhaitons envoyer prochainement à différents ministères dont notamment:
 - Aide à la structuration pour des artistes professionnels avec une convention de 30 000 € par an pour 3 ans
 - Aide à la structuration pour des entreprises travaillant dans le secteur de la musique avec une convention de 30.000€ par an pour 3 ans
 - Aide à la structuration pour des acteurs indépendants travaillant dans le secteur de la musique avec une convention de 30.000€ par an pour 3 ans

6. Situation financière et bilan 2022

BILAN			
Actif		Passif	
Banque	29,556 €	Bénéfice reporté	3,797 €
		Profit	25,759 €
	29,556 €		29,556 €

PROFITS ET PERTES			
FRAIS		RECETTES	
Frais bancaires	18 €	Cotisations	6,100 €
Design graphique	4,001 €	Convention	25,000 €
Catering AG	1,263 €		
Publication LBR	30 €		
Site renewal	29 €		
	5,341 €		31,100 €
PROFIT			25,759 €